



## Schéma Régional de Cohérence Ecologique

# Club Infrastructures

Jeudi 31 mars 2016 de 10h à 16h

## Compte rendu

### ACTUALITÉS RÉGIONALES

Frédérique Gerbeaud Maulin chargée de mission planification à la DREAL PACA et Céline Hayot chef de projet biodiversité au conseil régional PACA accueillent les participants et introduisent la matinée.

### *Actualités régionales : que s'est-il passé depuis un an ?*

#### **DREAL PACA et Région PACA**

- Publication et mise à jour du guide « SRCE : Comment l'intégrer dans mon document d'urbanisme ? », téléchargeable : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/mise-en-oeuvre-du-srce-paca-dans-les-documents-d-a8733.html>.
- En application de la loi Notre, le Conseil régional doit préparer la fusion du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) et d'autres schémas régionaux en un schéma unique, dénommé Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires ou SRADDET. Il intégrera ainsi des schémas préexistants parmi lesquels figure le SRCE. La démarche d'élaboration est en cours de réflexion (et attente d'un décret et d'une ordonnance).
- La mise en place du dispositif de suivi et d'évaluation du SRCE est en cours. Plusieurs types d'indicateurs ont été visés par le SCRE:
  - les indicateurs de suivi des orientations stratégiques et des actions que le SRCE PACA a relevés dans son plan d'action stratégique,

- les indicateurs de pressions qui ont été mis en œuvre dans le cadre même de l'élaboration du SRCE,
- les indicateurs définis dans l'évaluation environnementale.

Les premiers éléments sont en ligne : [http://www.observatoire-biodiversite-paca.org/environnement/les-indicateurs/indicateurs-de-suivi-du-srce\\_92.html](http://www.observatoire-biodiversite-paca.org/environnement/les-indicateurs/indicateurs-de-suivi-du-srce_92.html).

2 fiches indicateurs qui concernent les gestionnaires d'infrastructures sont remises aux participants et jointes à ce compte rendu.

#### **SMAVD :**

- Poursuite du travail avec RTE sur la gestion de la végétation sous les lignes
- Relance de la démarche partenariale sur le secteur prioritaire de la confluence Durance Verdon (secteur n°16 cf action 10 du SRCE) prévue en 2016

#### **ESCOTA :**

- Construction de 4 écoponts prévue fin 2016 (Les Adrets, Vidauban, Pourcieux, Fuveau),
- Poursuite du suivi des 2 écoponts (Brignoles et Pignans) construits en 2012-2013.

#### **CD84 :**

- Le Département gère près de 1200 ponts et 1800 murs de soutènement.
- pas de projet TVB formalisé, au niveau services routiers mais plusieurs actions motivées par la prise en compte de la biodiversité : fauchage raisonné, diminution des produits phytosanitaires, réaménagement naturel des dépendances routières,
- prise en compte des enjeux chiroptères dans projets de sécurisation de falaises et les calendriers d'inspection des ouvrages d'art
- aménagements de seuils suite au classement des cours d'eau (pont sur l'Aigue et pont sur les Sorgues ).

#### **SNCF Réseau :**

- une étude réalisée sur la « trame bleue », 20 seuils répertoriés dans le ROE, 1 seuil sur l'Argens nécessite des travaux, qui seront entamés cette année
- lancement d'une étude sur la « trame verte » : étude confiée à Ecosphère sur les corridors qui intersectent le réseau SNCF PACA, hiérarchisation des zones conflictuelles en cours.

#### **RTE :**

- approche globale pour toutes les interventions, culture au niveau des équipes, volonté de transformer le linéaire sous lignes électriques en corridors écologiques (par exemple en développant des démarches de pastoralisme sous les lignes, notamment avec le SMAVD).

- appel à projets avec les PNR : projet retenu de mise en place d'un plan de gestion sur les zones humides du Calavon avec PNR Luberon

#### **GCP :**

- rappel sur les publications disponibles suite au LIFE Chiromed sur les dispositifs d'aide au franchissement

- travail en partenariat avec la DiR Med sur le suivi de mortalité entre St Martin de Crau et Arles

- poursuite du travail initié l'an dernier sur le secteur prioritaire Orgon Cavaillon : identification des corridors effectifs de la colonie d'Orgon avec caméra thermique réalisée, projet de poursuivre le travail sur les trames agricoles

- poursuite du travail sur les trames forestières avec PNR Luberon et travail sur les trames agricoles avec le Grand site Sainte Victoire (en vue de développer des pratiques agro-écologiques).

- élaboration prévue d'une carte d'alerte sur la base des corridors théoriques dans le cadre de la déclinaison régionale du plan national d'action Chiroptères

#### **ARPE PACA :**

- diffusion du Guide méthodologique - Analyse des continuités écologiques - Le cas des piémonts de l'arrière-pays provençal

Il présente :

- les enjeux en termes de continuités écologiques particuliers aux territoires de l'arrière-pays provençal ;
- une méthode d'analyse spatiale permettant de modéliser les déplacements d'espèces représentatives des territoires agricoles, développée avec l'IMBE dans le cadre du projet ;
- la mise en œuvre de cette méthode sur trois sites-ateliers de l'arrière-pays provençal, avec ses résultats cartographiques.

[http://www.arpe-paca.org/environnement/analyse-des-continuites-ecologiques-le-cas-des-piemonts-de-l-arriere-pays-provençal-srce\\_i6199.html](http://www.arpe-paca.org/environnement/analyse-des-continuites-ecologiques-le-cas-des-piemonts-de-l-arriere-pays-provençal-srce_i6199.html)

**L'ensemble des partenaires du club infrastructure est invité à faire remonter régulièrement les initiatives lancées et travaux réalisés sur leurs réseaux auprès de la DREAL PACA et de la Région PACA afin, notamment, de permettre la mise à jour de la fiche indicateur correspondante.**

## **Financements européens : bilan de l'appel à projets 2015 et nouvel appel à projets 2016.**

Le Conseil régional PACA (Céline Hayot) présente les modalités de financements européens.

FEDER : En 2015, il y avait 2 appels à projets distincts « trame verte » et « trame bleue », qui sont fusionnés en 2016 en un seul appel « Réduire la pression sur la biodiversité en intervenant sur la trame verte et bleue ».

POIA : un appel à projets en 2016 sur la thématique « Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines ».

Le contenu des appels à projet est présenté, ainsi que les modalités d'instruction des dossiers. 4 dossiers ont à ce jour été déposés sur l'AAP FEDER.

Les appels à projets sont ouverts toute l'année, la prochaine échéance pour le dépôt des dossiers : **29 avril 2016.**

cf. présentation jointe : 20160331\_Region\_ClubInfra.pdf

**Les appels à projets en cours sont consultables sur le site : [www.europe.regionpaca.fr](http://www.europe.regionpaca.fr)**

### LES PROTOCOLES DE SUIVI DE LA MORTALITÉ

#### ***Protocoles de recensement des collisions entre la faune sauvage et les véhicules : exemples de mise en œuvre par des gestionnaires d'infrastructures***

La DIR Centre Est (Elisabeth Wattebled) puis la DIR Méditerranée (Lysa Laviolle) présentent les démarches mises en place dans leurs structures en partenariat avec le MNHN. Il convient de retenir l'importance primordiale de l'information et de l'animation de la démarche auprès des agents et d'adapter, si possible et nécessaire, les protocoles en fonction des spécificités des différents centres d'exploitation.

cf. présentations jointes :

20160331\_DIRCE\_ClubInfra.pdf

20160331\_DIRMED\_ClubInfra.pdf

#### ***Table ronde : vers un dispositif de collecte des données sur la mortalité liée aux infrastructures linéaires de la région PACA ?***

**La DREAL** (Frédérique Gerbeaud Maulin) **et la Région Paca** (Céline Hayot) partagent des objectifs communs et souhaitent que l'information relative à la mortalité animalière soit partagée entre les divers gestionnaires de réseaux d'infrastructure. L'objectif étant que chacun puisse :

- réaliser des opérations de rattrapage à moindre coût sur leur réseau à l'occasion de

travaux d'entretien, lesquels travaux pourraient bénéficier de financements complémentaires via le FEDER,

- dans le cadre d'une politique ambitieuse composer un plan d'aménagement et de rattrapage cohérent afin que le bon aménagement soit positionné au bon endroit, et ce, dans une logique d'effort concerté et d'efficacité de l'usage des fonds publics.

**La LPO** (Benjamin Kabouche) envisage quant à elle l'intérêt de la démarche selon trois enjeux. Premièrement, quantifier sérieusement la problématique des collisions animalières ; deuxièmement, et en corollaire, identifier les espèces sensibles et/ou celles à enjeux patrimoniaux concernées ; enfin, localiser les zones à risques et préciser les enjeux par un changement d'échelle (zoom/dézoom).

**Le Conseil départemental de Vaucluse** (Jean-Claude Maignan) voit également l'intérêt de la démarche, mais rappelle qu'il convient de considérer la responsabilité relative de chaque gestionnaire sur le territoire départemental et d'en apprécier les implications et conséquences. Ainsi, Conseil départemental (ne) gère actuellement que 30 % de la trame viaire du Vaucluse soit 2400 km linéaires.

Même si les collisions avec animaux ne représentent que 1,6 % de l'ensemble des événements routiers signalés, il y a un intérêt particulier vis-à-vis de sécurité des usagers liés à une meilleure connaissance des zones à risque de collisions routières et à un positionnement plus pertinent des panneaux d'indication du danger lié aux traversées de la faune.

Aborder le sujet sous l'angle de la sécurité sera le meilleur moyen d'impliquer plus facilement les agents de terrain, ainsi qu'une partie de leur hiérarchie, qui doivent mener des missions d'exploitation dans un contexte d'accroissement des attentes environnementales et de baisse des moyens. Il convient également de trouver une certaine souplesse dans la mise en œuvre de la démarche qui peut être déployée progressivement en s'appuyant sur les centres d'exploitations les plus moteurs pour entraîner les autres par la démonstration que les choses sont réalisables sans contraintes particulières.

Un test de mise en œuvre de relevés de collisions faune pourrait éventuellement être envisagé au niveau du secteur 15 Orgon/Cavaillon.

Dans l'assemblée, les Conseils départementaux des Bouches-du-Rhône et du Var précisent que les relevés de collisions routières existent naturellement dans le service mais que les informations ne sont finalement pas centralisées et exploitables en l'état.

Les SIG routiers mis en œuvre pourraient centraliser les informations.

Enfin, l'ARPE fait le constat que pour l'heure, il semble problématique de capitaliser les informations sous une forme et une base de données uniques, mais qu'une démarche d'harmonisation serait souhaitable.

En conclusion, la DREAL propose aux Conseils départementaux, sociétés concessionnaires et à la DIR de poursuivre les échanges pour une mise en œuvre effective au sein de leurs services : une réunion spécifique pourra être organisée s'ils le souhaitent avec chacun d'entre eux. Elle rappelle également que des financements peuvent être débloqués au titre

du FEDER qui soutiendrait à la fois un rattrapage sur ce sujet tout en assurant une meilleure sécurité des usagers.

## MISE EN ŒUVRE DU SRCE SUR LES 19 SECTEURS PRIORITAIRES (ACTION 10)

### ***La démarche initiée sur le secteur Orgon/Cavaillon (secteur n° 15 à l'action 10 du SRCE)***

L'ARPE PACA (Agnès Hennequin) présente l'état d'avancement de la démarche engagée sur ce secteur prioritaire du SRCE. 3 volets d'actions sont identifiés : accompagnement des projets de ZAC, maintien du foncier et de l'activité agricole et amélioration de la perméabilité écologique des infrastructures linéaires. Les discussions avec les partenaires vont se poursuivre en 2016 sur les 2 premiers volets. Pour le volet infrastructures : il n'y a pas de travaux envisagés par les gestionnaires à court terme, cependant la phase de diagnostic va se poursuivre en 2016 (étude lancée par SNCF Réseau, diagnostic des ouvrages d'art sur les RD réalisé par le CEREMA).

cf. présentation jointe : 20160331\_ARPE\_ClubInfra.pdf

### ***Programme d'action 2016 sur les secteurs 12, 13 et 18 de l'action 10 du SRCE du contour de l'étang de Berre***

La LPO (Benjamin Kabouche) présente la méthodologie engagée sur ces secteurs afin d'identifier et prioriser les secteurs d'intervention sur les infrastructures linéaires, et aller jusqu'à des propositions de travaux. L'ARPE PACA interviendra en complémentarité sur la concertation au sein de ces secteurs afin notamment de recenser les projets du territoire et les enjeux. Le Cerema interviendra également en appui sur cette étude pour la réalisation du diagnostic des ouvrages d'art et les propositions de travaux.

cf. présentation jointe : 20160331\_LPOPACA\_ClubInfra.pdf

### ***Projets identifiés sur les 15 autres secteurs***

L'ARPE PACA va organiser des réunions de concertation dans le courant de l'année 2016 sur l'ensemble des secteurs prioritaires du SRCE afin d'établir une analyse du contexte sur ces secteurs (identification des acteurs concernés, définition des enjeux écologiques et d'aménagement, identification des projets ayant un impact sur les continuités écologiques ; avancement des documents de planification/d'urbanisme). Une carte et une fiche de synthèse seront produites pour chaque secteur.

cf. présentation jointe : 20160331\_ARPE\_ClubInfra.pdf

### **Échanges avec les participants :**

Le CD83 va prendre en compte les continuités écologiques du SRCE dans son Schéma départemental des ENS. Pour information, la TAENS perçue par les Départements permet de financer la restauration de continuités écologiques. La DREAL s'interroge sur la possibilité d'acquérir des ENS en complémentarité avec l'écopont prévu par Escota au niveau de Pourcieux. Une mobilisation du FEDER pourrait être envisagée.

Le SDENS du CD13 est en cours d'élaboration et prendra lui aussi en compte les continuités écologiques.

Le SDENS du CD04 va être relancé.